



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE « PactEnergie Territorial »

Un dispositif de lutte contre la précarité énergétique, s'intégrant pleinement dans une dynamique de développement durable !

LEVIER 1 « POUVOIR D'ACHAT »

- Promotion d'une offre mutualisée de fourniture d'énergies au meilleurs prix (option : électricité et gaz conventionnels, électricité verte et en fonction du territoire, possibilité de proposer une offre biogaz)
- Mobilisation d'un maximum de citoyens grâce aux potentielles économies sur leurs factures

LEVIER 2 « SOBRIETE ET EFFICACITE ENERGETIQUE »

- Promotion des dispositifs existants permettant de réduire durablement les consommations d'énergies
- Collaboration avec les acteurs locaux engagés sur le sujet
- Accompagnement des usagers dans un meilleur compréhension de leur facture et des écogestes.

LEVIER 3 « LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE »

- Engagement des fournisseurs retenus à cotiser au « Fond Solidarité Logement »
- Versement d'un pourcentage des bénéfices du courtier à une association locales menant des actions de lutte contre la précarité énergétique

Être accompagné par le Pôle SYNEO, c'est :

- Garder la maîtrise du choix de l'offre.
- S'assurer de travailler en toute neutralité et de manière transparente.
- Soutenir une association locale, acteur de l'économie sociale et solidaire



Collectivités territoriales



Adhésion au Pôle Synéo des
communes partenaires



Ariane DUMAS
Délégue générale
ariane@polesyneo.fr